Image not found or type unknown

Convocation pour escroquerie

Par **Casasnovas Claude**, le **28/11/2016** à **08:09**

Bonjour,
Je reçois une convocation de la part d'un des gardiens de la paix de la brigade des délégations et Enquêtes de proximité dans Paris étant soupçonné d'avoir commis ¨à Paris l'infraction d'escroquerie.
Je doit me présenter fin décembre 2017.

Je reste un peu stupéfait dans cette affaire. Je me demande qui a bien pu porter plainte contre moi ? M'est il possible de le savoir avant de me présenter ?

Dans l'attente de votre réponse

Meilleures salutations

Par **MARKOWICZ BENJAMIN**, le **28/11/2016** à **19:11**

Bonjour,

A ce stade de la procédure, vous n'aurez pas accès au dossier.

Vous avez le droit d'être assisté d'un avocat qui pourra éventuellement avoir quelques renseignements.

Cordialement

Benjamin MARKOWICZ
http://www.legavox.fr/blog/markowicz-benjamin/modules/presentation.php

Par **P Chris**, le **29/11/2016** à **10:29**

Bonjour M.
Vous avez reçu cette convocation dernièrement et n'êtes convoqué que fin décembre 2017 ?

Cordialement,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés